



**PROCES VERBAL
N° 6/CNCMP/2019
DU 30/01**

Le mercredi 30 janvier 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Ré-1°/- Examen du projet de marché par délégation de maîtrise d'Ouvrage pour les Travaux de construction des voiries à l'ancien aéroport de Nouakchott, **Réf : lettre n° 007/CMD/MET reçue le 24 Janvier 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SNIM pour un montant de cent soixante douze millions six cent cinquante et un mille cinq cent cinquante et un virgule six (172 651 551,6) MRU TTC et un délai de douze (12) mois

Ré-2°/- Examen du projet de marché par délégation de maîtrise d'Ouvrage pour les Travaux de construction de l'Aéroport de Lemgheity, **Réf : lettre 008/CMD/MET reçue le 24 Janvier 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SNIM pour un montant de cent six millions cent quatre vingt onze mille cent quatre vingt et un virgule deux (106 191 181,2) MRU TTC et un délai de seize (16) mois

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

3°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux d'aménagement de 100 ha de petits périmètres maraichers en faveur des femmes dan les Wilayas du Tarza, Brakna et du Gorgol en 3 lots distincts, **Réf: lettre n° 0011/CDM/MA reçue le 24 janvier 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

4°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de construction du Lycée de Tevragh Zeina, **Réf: lettre n° 0021/CMD/MHUAT reçue le 24 janvier 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui transmettre une copie corrigée du DAO avant son lancement

5°/- Examen du PPM de l'ADU pour l'année 2019, **Réf. Lettre N° 0023/CDM/MHUAT/SP reçue le 28/01/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU PÉTROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

6°/- Examen de trois avis de manifestation d'intérêts relatifs au:

1. Recrutement d'un cabinet d'experts en analyse de marché du gaz naturel et en communication du GNL
 2. Recrutement d'un consultant spécialisé pour dispenser des formation pour les équipes de négociations du projet gazier GTA
 3. Recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé pour l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre d'une zone d'activités et des services dédié au secteur des hydrocarbures
- Réf lettre 018 du 29 Janvier 2019 de la CDM/MPEM**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les trois avis de manifestation d'intérêts sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

7°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de 40.000 bouteilles à usage domestique pour gaz butane; **Réf. : lettre n°15/MPEM/CMD/SP reçue le 24 Janvier 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par Entente Directe avec la société MAURIA UDYOG Limited, pour un montant de 490.200 € soit Vingt Millions Cinq Cent Mille Cent Soixante-Quatre Ouguiyas Toutes Taxes Comprises (20.500.164 MRU TTC) et un délai d'exécution de 03 mois ;

8°/- Examen du PPM de la SMHPM pour l'année 2019, **Réf. Lettre N° 017/MPEM/CMD/SPreçue le 29/01/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.